



Conseil économique et social

Forum politique de haut niveau sur le développement durable ODD 14 et liens avec les autres ODD – Vie aquatique

17 juillet 2025, New York

Déclaration de la Suisse

Excellences,

Mesdames Messieurs,

Bien qu'enclavée, la Suisse est tributaire de la qualité et de l'utilisation durables des écosystèmes marins.

La Suisse s'engage au niveau international pour l'exploitation durable des mers et pour renforcer les règles de protection et d'utilisation durable des océans et de leurs ressources. Depuis 2016, elle est membre du Comité des pêches de la FAO où elle soutient activement une pêche et une aquaculture durables à l'échelle mondiale.

Face aux risques de dommages sérieux et irréversibles et selon le principe de précaution, la Suisse a pris position en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière dans les eaux internationales au sein de l'Autorité Internationale des Fonds Marins. L'extraction minière ne doit pas commencer tant que l'on ne dispose pas de meilleures connaissances scientifiques sur ses potentiels effets néfastes.

Un autre problème global est la pollution plastique. La Suisse, en tant qu'Etat hôte de la prochaine session du Comité de négociation sur l'élaboration d'un traité contre la pollution plastique, s'engage en faveur d'un accord efficace avec des mesures sur l'ensemble du cycle de vie visant à empêcher que les déchets plastiques et microplastiques finissent en mer. La Genève internationale offre un écosystème idéal pour encourager des partenariats stratégiques facilitant une solution globale pour répondre à ce défi planétaire.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706

Tél. +1 212 286 1540, fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny